



## **DOSSIER DE PRESSE**

# **Lancement du Budget Participatif 2025**

**Vendredi 11 octobre 2024, 14h, salle du conseil**





La ville d'Oloron Sainte-Marie s'apprête à lancer le 5<sup>ème</sup> budget participatif. Fer de lance de la politique de démocratie participative à Oloron Sainte-Marie, le budget participatif a été initié, rappelons-le, malgré l'épidémie de covid, afin de tenir la promesse faite aux citoyens et citoyennes oloronais de leur confier une partie du budget communal.

Après 4 éditions menées à terme, force est de constater que les habitants se sont emparés de cet outil. Au total, sur ces 4 éditions, 23 projets ont été proposés au vote citoyen et ont recueilli près de 3000 votes. 9 de ces 23 projets ont été choisis par la population, parmi lesquels 7 ont été inaugurés et deux sont en cours de réflexion/réalisation.

Dès le lundi 14 octobre, c'est reparti pour une cinquième édition ! Elle sera exceptionnelle car lors du budget participatif précédent, seuls de gros projets figuraient au programme. L'enveloppe initiale ne permettait la réalisation que d'un seul projet.

Les 10 000 € non utilisés sont donc reportés à l'édition 2025. Le budget participatif 2025 dispose ainsi de 60 000 € au lieu de la somme habituelle de 50 000 €.

Pour le reste, les étapes ne changent pas : phase de réflexion courant octobre, dépôt des projets pendant 4 semaines en novembre, étude préalable de faisabilité, vote citoyen en mars avant le dépouillement et la validation des opérations en conseil municipal en avril.

Comme d'habitude, pour être présentés au vote citoyen, les projets devront répondre à plusieurs critères, notamment relever de l'intérêt général, être une dépense unique et non récurrente, se situer sur le périmètre de la commune et dans ses compétences. L'enveloppe de 60 000 € est partagée : les projets ne doivent pas dépasser 40 000 €, ce qui laisse la place à la réalisation de projets plus modestes et tout aussi importants.

Les citoyens seront accompagnés par les services municipaux afin de finaliser leurs projets, en terme de devis ou autorisation si nécessaire, par exemple.

Les porteurs de projets peuvent dès à présent contacter la mairie :

- par mail à [democratie@oloron-ste-marie.fr](mailto:democratie@oloron-ste-marie.fr)
- ou par téléphone au 05.59.39.99.04.

## Bilan des différentes éditions du budget participatif

	<b>BP 1</b>	<b>BP2</b>	<b>BP3</b>	<b>BP4</b>
Nb de dossiers	42 déposés 9 retenus au vote	8 déposés 4 retenus au vote	14 déposés 7 retenus au vote	17 déposés 3 retenus au vote
Vote citoyen	953 votants	442 votants	547 votants	983 votants
Lauréats	1/ Stade des Barats 2/ Théâtre de verdure	1/ City stade devant la piscine 2/ Aménagement paysager à Darmaillacq	1/ Aire de jeux à Légugnon 2/ Aire de jeux à Pondeilh 3/ Abris pour les chauves-souris 4/ Verger à Bitète	1/ Itinéraires balisés à Légugnon
État	1/ Théâtre de verdure inauguré le 09/08/2022 2/ Stade des Barats inauguré le 17/02/2023	1/ City stade inauguré le 29/03/2023 2/ Darmaillacq inauguré le 10/04/2024	1/ Inauguré le 16/04/2024 2/ Inauguré le 18/06/2024 3/ Abris en cours de réflexion 4/ Inauguré le 28/06/2024	1/ En cours de réflexion

## Règlement du budget participatif

**Pour être présenté au vote des citoyens, un projet doit cocher toutes les cases :**

- Être réalisé sur le territoire de la commune d'Oloron Ste-Marie
- Satisfaire un besoin d'intérêt général à visée collective
- Ne pas concerner l'entretien existant et régulier de l'espace public,
- Relever des compétences de la commune,
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoires ou diffamatoires,
- Être techniquement et juridiquement réalisable,
- Ne pas générer un conflit d'intérêt lié au porteur du projet,
- Ne pas occasionner de frais de fonctionnement récurrent sauf entretien,
- Relever des dépenses d'investissement (aménagement, travaux, achat d'équipement, etc.) et non des dépenses de fonctionnement (prestations de service, frais de personnel, etc.).

### Qui peut proposer un projet ?

- Les Oloronais, de manière individuelle, collective ou associative. Dans tous les cas un référent unique devra être désigné.
- Avoir 6 ans à condition d'être accompagné d'un adulte.
- A partir de 14 ans sans être accompagné.



## Qui pourra voter ?

- Les Oloronais de plus de 10 ans.
- Bien évidemment un seul vote par personne.
- Chaque votant indiquera son nom, prénom et coordonnées.

## Le calendrier

27/09/2024 : commission démocratie participative

11/10/2024 : point presse et lancement de la communication

Du 14/10 au 03/11/2024 : phase de réflexion

Du 04/11 au 01/12/2024 : dépôt des projets

03/12/2024 : commission démocratie participative

Du 09/12/2024 au 05/02/2025 : étude des projets

06/02/2025 : commission démocratie participative

Du 10 au 28/02/2025 : préparation de la communication pour le vote

Du 03 au 30/03/2025 : vote citoyen

Entre le 31/03 et le 05/04/2025 : dépouillement

11/04/2025 : vote du conseil municipal